

09 juil 2004 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 juillet 2004](#)

Comité Consultatif de Bioéthique

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal portant nomination des membres du Comité Consultatif de Bioéthique.

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal portant nomination des membres du Comité Consultatif de Bioéthique.

Le premier projet propose la nomination de 26 membres effectifs et de 26 membres suppléants, qui constitueront le noyau du Comité pour les années 2004 à 2008. Ils sont issus de listes présentées respectivement par le Conseil Interuniversitaire de la Communauté française, le Vlaamse Universitaire Raad, l'Ordre des médecins, les conseils de l'Ordre des avocats francophones et néerlandophones. Le deuxième projet concerne les deux membres désignés par le Roi et leurs suppléants, l'un d'expression française, l'autre d'expression néerlandaise. Les membres du Comité Consultatif de Bioéthique sont nommés pour une période de 4 ans, renouvelable. Ils sont choisis en raison de leurs connaissances, leur expérience et leur intérêt pour les problèmes éthiques.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe